

- **Nom**
Hutin
- **Prénom**
Olivier
- **Adresse**
8 venelle trobert 22400 Lamballe
- **Raison sociale**
citoyen

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Europe et handicap: un enjeu de société inclusive
- **Description de l'activité**
Consultation citoyenne, format atelier débat
- **Date et heure**
samedi 22 septembre 2018 à 15h30
- **Lieu**
Saint Aaron 22400
- **Nombre de participants**
15
- **Catégories de publics présents**
Maire-adjointe de Lamballe, Fondateurs de l'association Athéol, 2 personnes handicapées moteurs cérébraux, personne statut RQTH, psychologue clinicienne IME,

directeur ESAT, directeur d'association, directeur - professeur d'école, enseignante lycée et université, parents d'enfants handicapés, et enfants de parents handicapés.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

Jeanne-Françoise Hutin, présidente Maison de l'Europe, Marc Bonnel, ancien délégué des médecins européens, Samah Ben Abdallah, responsable de l'Europe à l'association LADAPT.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

1. Le HANDICAPÉ, un statut de citoyen à part entière dans une société inclusive du VIVRE ENSEMBLE, avec abolition du mot handicap : chacun a des « différences » qu'il faut respecter.

2. Le HANDICAP, une force et une énergie dans la vie en faveur de la valorisation des travailleurs handicapés et des expériences de terrain en situation de handicap.

3. Le HANDICAP, un défi et un combat quotidien des familles face aux dysfonctionnements, aux méandres administratifs, à la disparité des droits et à la multiplicité des interlocuteurs : nécessité d'un « référent » unique à chaque étape : scolaire, professionnelle, accompagnement de l'adulte handicapé au long de sa vie.

4. Un meilleur ACCOMPAGNEMENT des handicapés, sous forme d'un CARNET (ou LIVRET) personnel de SUIVI, tant au niveau de l'intégration scolaire et du parcours professionnel que de la vie quotidienne à domicile ou en établissement spécialisé.

5. Des alertes : la fragilisation des handicapés par les réseaux sociaux et le besoin de répit des familles : AIDE aux AIDANTS.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

QUESTIONS : 1. Le handicap dans le regard d'autrui

Comment suis-je perçu ? Quel type de réactions mon handicap produit-il ?

Comment je m'y prends pour entrer en relation avec une personne qui me rejette ?

Est-ce que demander de l'aide me paraît naturel ? Est-ce que cela m'est facile ?

Puis-je trouver facilement des personnes disponibles autour de moi ?

• Résumé : le regard d'autrui peut accentuer la souffrance des parents ou de l'enfant adolescent adulte handicapé ; mais certains peuvent convertir ce joug en force et le mental est souvent résumé comme l'exigence d'un combat à mener ou d'un défi à

relever ; le jugement d'autrui est parfois plus mal supporté par la personne dite normale. Une sorte d'inversion, liée à l'indifférence ou à la résilience a lieu.

2. Le handicap comme autocensure

Est-ce que je crois facilement les personnes qui insistent sur mon handicap ? Est-ce que je peux les distinguer de ceux qui valorisent mes capacités ? Est-ce que je me reconnais des capacités ? Suis-je conscient de la censure que j'exerce sur mes pensées, mes désirs ?

• Résumé : échapper à l'autocensure est rare, celle-ci pouvant être indécélable et s'exercer sans que l'on en soit conscient ; on a tous entendu des paroles empruntées de violence ou manifestant une discrimination sur ses capacités. Leur force peut, en nous impressionnant, dévier le parcours, retarder un projet, provoquer l'errance. Nous handicapés voulons être traités comme tout le monde avec les mêmes droits. Et ces droits sont acquis, la France ayant signé tous les accords. C'est un point d'appui pertinent et indispensable

3. Le handicap comme parcours

Est-ce que je suis souvent confronté à des refus dans mon parcours scolaire, professionnel ? Quel type de refus ? Dois-je attendre longtemps avant d'obtenir un résultat ou une réponse dans une administration ?

• Résumé : une jungle administrative offre à l'utilisateur des moments difficiles, des obligations répétées, des durées courtes pour les notifications renouvelables. En dehors de ces longues attentes souvent mal vécues, le parcours tient souvent à une ou plusieurs personnes qui développent une aide particulière, deviennent ou demeurent des personnes-ressources. Elles doivent figurer quelque part dans le suivi du parcours et redevenir un recours possible lorsque l'errance réapparaît.

4. Le handicap entre droit et concrétisation du droit

Est-ce que je sais que j'ai des droits ? est-ce que je peux les nommer ? est-ce que je sais vers qui me tourner pour les concrétiser ?

• Résumé : le droit d'obtenir un statut est parfois entaché d'une ambivalence sur son utilité, tel le RQTH. Beaucoup d'acteurs économiques ne respectent pas les droits. Un accompagnement est nécessaire, y compris juridique, ce qu'un guichet unique pourrait faire. L'évolution de la situation en France peut paraître inquiétante, tant par les nouvelles exigences administratives que par le recul des prestations d'accompagnement. L'émergence des plateformes qui mettent en place des équipes pluridisciplinaires représente-t-elle une baisse de l'effort collectif ? C'est un débat en cours.

ATTENTES: simplification des démarches; accompagnement tout au long de la vie; respect du besoin de répit; aide aux aidants; informations sur les possibilités d'aide européenne; cadre législatif plus efficace pour le respect des quotas d'entreprises; distinction entre des handicaps pouvant s'améliorer et ceux qui ne peuvent pas évoluer. PROBLEMES SOULEVES: 1) Consultation à sujet sensible avec risque conflictuel. 2) Rivalités de réseaux. 3) Dysfonctionnements institutionnels.

- **Pistes de proposition formulées**
PROPOSITIONS

1. Le livret de suivi de la vie :

C'est le fil rouge qui permet de maintenir la permanence de l'accompagnement d'une

personne ou d'un groupe de personnes. Il fait relation, lien et donne du sens. On y trouve

- les parcours santé, scolaire, formation, emploi...
- les accompagnants, personnes ressources, aidants privilégiés, référents, AVS, AESH, personne ayant compté spécialement ...
- le suivi hébergement
- les exploits et réalisations particulières
- les relations affectives
- les démarches administratives

2. un guichet unique :

- toutes démarches en vue des compensations et statuts sont effectuées au même guichet.

3. Le logement inclusif :

- Aucune discrimination en matière de logement : les personnes sont logées ensemble, quel que soit leur âge, sexe, handicap.
- Petites unités : T2, T3...

4. La simplification du classement en 2 genres de handicap :

- Handicap sans résorption ou évolution : inutilité des réexamens
- Handicap avec amélioration : suivi et réévaluation des besoins

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Parmi les intervenants les plus constructifs : trois handicapés, dont deux moteurs cérébraux ; un couple de parents fondateurs de l'Association ATHEOL ; une psychologue clinicienne en IME...

Leur vécu, leur expérience et leurs propositions concrètes ont dominé le débat.